

Compte- rendu du Conseil d'administration

Mercredi 8 novembre 2017 à 20h30

Au domicile de Ginette Pariselle

Présents : Françoise Roussi, Sarah Cainaud, Sylvain Cairola, Ginette Pariselle, Morgane Rosetto, Eric Olivier Lochard, Sylvain Cairola.

Excusés : Edwige Baeyaert Florence Colette, Anne Marie Jandaud, Eric Lavorel, Patrick Lespagnol.

1. Désignation d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire de séance :

Présidente: Sarah Cainaud. Secrétaire : Sylvain Cairola.

2. Travaux de la commission perspective, simulations de budget:

Suite à la relance des réflexions de la commission perspective il ressort que le nombre d'adhérents en augmentation rend les distributions difficiles au local actuel. De plus il ne permet aucune autre activité pour étoffer les actions du Panier de Germaine.

Devant ce constat, il est décidé de continuer la recherche d'un autre local.

Piste à suivre à Magnac Bourg : anciens bureaux de la coop Briance Breuilh (rendez vous demandé à la mairie), un hangar au lotissement près du cimetière (ne semble pas adapté), une maison à coté de l'hôtel des voyageurs.

Morgane et Françoise ont étudié la faisabilité d'un projet prenant en compte la location d'un local et la rémunération d'un salarié à temps partiel. Les différentes simulations de budget (cf annexes ci dessous) montre que le projet est réalisable et que nous pouvons continuer a travailler à son élaboration pour que le CA puisse se prononcer prochainement sur sa réalisation et le présenter à la prochaine AG.

3. Proposition Petit Breuilh

La municipalité de Vicq sur Breuilh projette de constituer une société d'intérêt général (SIG) dans le cadre du P'tit Breuilh. Proposition est faite au Panier de Germaine de participer à cette structure. Le local serait adapté à nos activités, la localisation géographique moins favorable qu'à Magnac Bourg.

Le CA décide d'étudier la question faute de mieux. Une réunion d'information aura lieu prochainement. (Lundi 27/11/2017)

4. Projet alimentaire territorial :

Le questionnaire lancé au mois de juillet ayant eu peu de retour, il n'a pas été possible d'en tirer des conclusions pour élaborer un projet. Un nouveau questionnaire sera établi et diffusé dans de meilleures conditions.

Toutefois le projet d'organiser une offre pour fournir des produits locaux, et bio dans la mesure du possible, aux structures de restauration collective de la communauté de commune est retenu.

5. Assemblée générale :

L'assemblée générale aura lieu le samedi 3 février 2018 à la salle des fêtes de Magnac Bourg (heure à préciser).

6. Questions diverses :

- *Marché de Noël de Château Chervix le 10 décembre 2017* : le panier de Germaine tiendra un stand commun avec le Chemin limousin pour proposer un dépôt vente des produits en provenance des artisans et producteurs adhérents aux deux associations. Françoise et Morgane les consultent. Sarah propose de prêter le barnum de Laine et Compagnie.
- *Les pelous* : afin de continuer à encourager la circulation des pelous, Le Panier de Germaine en reprend l'acceptation pour les paiements. Les espèces en caisse, non écoulées auprès des producteurs seront périodiquement changées en euros auprès du Chemin Limousin.

7. Prochain CA

Mercredi 13 décembre à 20h30 chez Morgane Rosetto.

La séance est levée à 23

ANNEXES

Commentaires

C'est avec humour que nous allons étudier ces prévisionnels... Tout comme Jean-Louis, nous nous sommes d'abord dit « ce n'est pas possible ! ».

Après, nous avons cherché à coller au plus près à la réalité pour ce **premier budget prévisionnel** afin de le sentir « réalisable ».

Nous sommes parties sur **un loyer de 500 € mensuel**. En espérant moins cher bien sûr. Nous ferons avec vous les simulations directes, selon l'endroit, ce que nous y ajoutons, retirons, etc. Les ateliers faisables et autres. C'est d'un plan de départ que nous discutons.

L'employé sera à quart temps soit 9h/semaine. Salaire de 275 € et 267 € de charges mensuelles. 442 € au total. Info :

Pour un tiers temps 12 h / semaine. Salaire de 362 € et 204 € de charges = 566 €

Pour un mi-temps de 18 h/semaine. Salaire de 570 € et 293 € de charges = 863 €

(L'employé pourrait être réglé par Chèque Emploi Service Associatif de façon à ne pas avoir à gérer de fiches de payes ou Jean-Louis Meffre a accepté de tenir le fichier salaire et charges à jour – se modifie très souvent)

Les 140 adhérents paieront 20 € de cotisations, et 10 % en lieu et place des 3 % actuels **sur les produits**. En partant du vrai Chiffre d'Affaires. Info :

*sur un pain de 800 g chant du blé batard (le plus distribué) 4 € actuellement, **4,38 € à 10%**.*

*sur un nectar fraise - framboise d'1 litre, 6,70 € actuellement, **7,35 € à 10 %**.*

*sur 800 g d'épinards à 5,90 € actuellement, **6,56 € à 10 %**.*

Au-delà, avec un essai de 20 %, les prix nous laissent pantoises (resterons-nous clientes ?). Bien sûr, un travail sur les prix avec les producteurs est envisageable. Mais nous sommes déjà plusieurs coordinateurs (trices) à avoir discuté avant lancement...

Nous **ajoutons une distribution** le jeudi (avec nouveau boulanger pour pain) dans l'immédiat.

Nous créons **un bar associatif** peu fréquenté dans un premier temps, (évaluation vérifiée sur la p'tite fabrique d'Uzerche). Nous commençons par 6 consommations régulières par mardi (X 52 semaines soit 312 boissons consommées).

L'épicerie sera en dépôt-vente afin de ne rien coûter.

Nous utilisons une grosse partie de nos économies. (Vous le verrez, n'ayant pas acheté d'ordinateur dans l'immédiat, il est possible de « rogner » 500 € en ne s'abonnant pas tout de suite à Internet.

Dans les dépenses une évaluation eau, électricité.

L'assurance reste la même (à renégocier selon nombre d'adhérents, la surface, le nombre de rencontres etc).

Les frais de réception (c'est l'AG) ou les adhésions aux autres assos restent identiques (ce sont les vraies). Idem pour les frais financiers.

Plus l'anticipation des événements aura été sérieusement réfléchi et analysée, plus la réalité budgétaire annuelle se rapprochera des chiffres prévisionnels.

Sur le 2^e tableau, le chiffre d'affaires monte à 70 000 € avec 150 adhérents.

Sur le 3^e tableau, nous reprenons les 64 000 € de CA et nos 140 adhérents mais avec un emploi tiers temps.

Morgane et Françoise

Simulation 1

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Eau et électricité (local)	672,00 €	Adhésions 20,00 € -140 adhérents	2 800,00 €
Fournitures de bureau	200,00 €	Dons	
Achats aux producteurs commandes Ancolie du mardi	64 421,05 €	Facturation commandes Ancolie adhérents du mardi 10%	70 863,16 €
Achats aux producteurs commandes Ancolie du jeudi	800,00 €	Facturation commandes Ancolie adhérents du jeudi 10%	880,00 €
Dépôts ventes "épicerie non périssable"	- €	Marge sur le dépôt ventes "non périssable" 20%	131,57 €
Dépôt ventes "bien être"	- €	Marge sur le dépôt ventes "bien être" 20%	61,71 €
Achats bar associatif	335,99 €	Ventes bar associatif	535,58 €
Repas à thème		Repas à thème	
Achats ateliers (jardin, cuisine...)		Participations ateliers (jardin,cuisine...)	
Coût des plants semés par le Panier		Vente des plants semés par le Panier	
Coût fabrication de créations par le Panier		Vente des créations du Panier	
Assurances (local+association)	750,00 €	CAF "Espace de vie sociale"	
Entretien et réparations		Epargne NEF	4 590,14 €
Loyer local (500,00 €/mois)	6 000,00 €	Aides	
Adhésion aux autres associations	165,00 €	Autres recettes (intérêts créditeurs)	
Frais d'envoi et d'acheminement			
Frais de réunions ou réceptions (AG)	350,00 €		
Téléphone fixe + Internet (local)		576,00 €	
Salaire 1/3 temps (12h/semaine)		4 488,00 €	
Cotisations patronales 1/3 temps (12h/semaine)		2 508,00 €	
Frais financiers		150,00 €	
Autres frais (remboursement adhérents)			
Epargne mensuelle			
Total des dépenses	81 441,04 €	Total des recettes	79 862,16 €
Différentiel		1 578,88 €-	

Simulation 2

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Eau et électricité (local)	672,00 €	Adhésions 20,00 € -150 adhérents	3 000,00 €
Fournitures de bureau	200,00 €	Dons	
Achats aux producteurs commandes Ancolie du mardi	70 000,00 €	Facturation commandes Ancolie adhérents du mardi 10%	77 000,00 €
Achats aux producteurs commandes Ancolie du jeudi	800,00 €	Facturation commandes Ancolie adhérents du jeudi 10%	880,00 €
Dépôts ventes "épicerie non périssable"	- €	Marge sur le dépôt ventes "non périssable" 20%	131,57 €
Dépôt ventes "bien être"	- €	Marge sur le dépôt ventes "bien être" 20%	61,71 €
Achats bar associatif	335,99 €	Ventes bar associatif	535,58 €
Repas à thème		Repas à thème	
Achats ateliers (jardin, cuisine...)		Participations ateliers (jardin,cuisine...)	
Coût des plants semés par le Panier		Vente des plants semés par le Panier	
Coût fabrication de créations par le Panier		Vente des créations du Panier	
Assurances (local+association)	750,00 €	CAF "Espace de vie sociale"	
Entretien et réparations			
Loyer local (500,00 €/mois)	6 000,00 €	Epargne NEF	4 000,00 €
Adhésion aux autres associations	165,00 €	Aides	
Frais d'envoi et d'acheminement		25,00 €	
Frais de réunions ou réceptions (AG)	350,00 €	Autres recettes (intérêts créditeurs)	
Téléphone fixe + Internet (local)		576,00 €	
Salaire 1/4 temps (9h/semaine)		3 300,00 €	
Cotisations patronales 1/4 temps (9h/semaine)		2 004,00 €	
Frais financiers		150,00 €	
Autres frais (remboursement adhérents)			
Epargne mensuelle			
Total des dépenses	85 327,99 €	Total des recettes	85 608,86 €
Différentiel		280,87 €	

Simulation 2

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
ACHATS			
Eau et électricité (local)	672,00 €	Adhésions 20,00 € -140 adhérents	2 800,00 €
Fournitures de bureau	200,00 €	Dons	
Achats aux producteurs commandes Ancolie du mardi	64 421,05 €	Facturation commandes Ancolie adhérents du mardi 10%	70 863,16 €
Achats aux producteurs commandes Ancolie du jeudi	800,00 €	Facturation commandes Ancolie adhérents du jeudi 10%	880,00 €
Dépôts ventes "épicerie non périssable"	- €	Marge sur le dépôt ventes "non périssable" 20%	131,57 €
Dépôt ventes "bien être"	- €	Marge sur le dépôt ventes "bien être" 20%	61,71 €
Achats bar associatif	335,99 €	Ventes bar associatif	535,58 €
Repas à thème		Repas à thème	
Achats ateliers (jardin, cuisine...)		Participations ateliers (jardin,cuisine...)	
Coût des plants semés par le Panier		Vente des plants semés par le Panier	
Coût fabrication de créations par le Panier		Vente des créations du Panier	
Assurances (local+association)	750,00 €	CAF "Espace de vie sociale"	
Entretien et réparations		Epargne NEF	4 590,14 €
Loyer local (500,00 €/mois)	6 000,00 €	Aides	
Adhésion aux autres associations	165,00 €	Autres recettes (intérêts créditeurs)	
Frais d'envoi et d'acheminement		25,00 €	
Frais de réunions ou réceptions (AG)	350,00 €	576,00 €	
Téléphone fixe + Internet (local)		4 488,00 €	
Salaire 1/3 temps (12h/semaine)		2 508,00 €	
Cotisations patronales 1/3 temps (12h/semaine)		150,00 €	
Frais financiers			
Autres frais (remboursement adhérents)			
Epargne mensuelle			
Total des dépenses	81 441,04 €	Total des recettes	79 862,16 €
Différentiel		1 578,88 €-	